

ESG pour donner l'accès aux financements par des *green bonds* à toutes les organisations actives dans la transition écologique, que ce soit via l'agriculture biologique, l'éco-construction et l'éco-rénovation de logement, l'efficacité énergétique ou les énergies renouvelables. Ces PME, sociétés coopératives, Asbl ou fondations qui sont exclues des marchés financiers en raison de leurs petites tailles. La finalité de ces *green bonds* pourrait également être modulée en fonction de la durabilité sociale et environnementale des projets.

Rappelons enfin que les *green bonds* actuels, même pourront pas à eux seuls financer la transition énergétique mondiale. Pour les quinze prochaines années, le coût de cette transition a été estimé (par la Banque mondiale) à un montant de 89 000 milliards de dollars d'investissements dans les infrastructures urbaines, l'énergie et l'aménagement du territoire. Une prise en charge des pouvoirs publics pour assurer leur labellisation et un élargissement considérable de leur cible d'investissements vers de petites structures constituerait de fait un grand bond en avant pour les rendre populaires auprès du grand public, autant que la création d'emplois à travers des petites structures implantées sur un territoire et participant à la relocalisation de l'économie sera au rendez-vous.

Jean-Sébastien Zipert est coordinateur de l'Asbl Etika

du marché de ce barrage à Engie. bond assessment») pourra être rendue publique à la demande de l'emetteur par l'agence de notation.

Ces critiques n'ont pas échappé aux professionnels de la finance, comme l'association internationale des marchés de capitaux (ICMA) qui propose une charte appelée « Green Bonds Principles ». Le quotidien *Les Echos* n'a pas manqué de rappeler que ces principes pèchent par « défaut vert » c'est à dire que l'emetteur ne fait pas face à des sanctions s'il ne respecte plus les standards de référence. Comme les principes sont appliqués volontairement, aucune sanction formelle n'est prévue.

De nombreuses ONG actives dans la défense de l'environnement et la promotion de la transition écologique ont pris position sur la question de la certification. Ainsi le WWF a émis cette année un rapport intitulé *Les obligations vertes doivent tenir leurs promesses* dans lequel l'ONG constate que les émetteurs négligent que les impacts environnementaux potentiels avant l'émission des obligations au lieu d'évaluer les bénéfices effectifs des projets. « Les informations de nombreuses multinationales sont obscurcies de leur image plus que de trouver de nouveaux moyens d'investissement. C'est le cas d'Apple qui a émis ce mois pour un milliard de dollars de *green bonds* destinés à financer les énergies renouvelables pour le groupe. Apple n'en est pas à son coup d'essai, sachant que la firme de Tim Cook avait déjà émis pour 1,5 milliard de dollars en 2016. Ceci pose question, sachant qu'Apple n'a pas besoin

Mais, bien avant Paris, la Chine était positionnée et reste le premier émetteur d'obligations vertes avec plus de quarante pour cent du marché des émissions pour 2016. Le Luxembourg Green Exchange (LGX) est bien placé dans la course : il affiche déjà plus de cinquante milliards de dollars de volumes pour plus de 125 titres cotés. La création d'un tout nouveau label (Luxflag) destinée exclusivement aux obligations vertes.

Si l'enthousiasme pour ces placements s'est bien accéléré de façon spectaculaire à partir de 2014 pour atteindre 81 milliards de dollars d'obligations cotées fin 2016 et atteindrait déjà les 49 milliards de dollars émis juste pour les premiers mois de 2017 d'après le consortium Climate Bond Initiative. Ces chiffres, certes importants, doivent être relativisés au regard du volume du marché obligataire international évalué à plus de 100 000 milliards de dollars, soit le double de la valeur de toutes les entreprises cotées dans le monde.

Ainsi et dans la lignée de la signature des accords de Paris en décembre 2015, la France veut, avec le lancement de son label « Finance for Tomorrow », faire de Paris « la capitale mondiale de la finance

et qui sont aujourd'hui peu ou prou assimilés à des fonds dit « climate finance ». Ces fonds ont le vent en poupe au Luxembourg et bénéficient depuis peu du soutien d'une « Climate Finance Task Force » destinée à accélérer leur développement.



Le Luxembourg Green Exchange (LGX) est bien placé dans la course : il affiche déjà plus de cinquante milliards d'euros de volumes pour plus de 125 titres cotés